

## Formation diplômante de médiateur

**Référence** : 7447

**Durée** : 16 jours (8 modules de 2 jours)

**Horaires** :

Judi : 10h00 – 18h30

Vendredi : 8h30-16h30

**Lieu** :

IGPDE- 20 allée Georges Pompidou - VINCENNES

**Type de formation** : présentiel

**Public**: médiateur (e)s intervenant dans différents types de médiation (inter-entreprises, au sein d'une organisation, avec les usagers etc).

**Niveau** : Perfectionnement

**Pré-requis** : avoir suivi deux formations de niveau sensibilisation : **Sensibilisation à la médiation (8880) et/ou La médiation inter-entreprises (6298) et/ou La médiation interne au sein d'une organisation (8879) et/ou la médiation institutionnelle (8881) et/ou La médiation de la Consommation ainsi que la formation Approfondissement de la médiation (6599).**

**Compétences des intervenants** : cette formation est animée par des formateurs expérimentés, tous médiateurs, venant d'horizons divers.

**Objectifs (pédagogiques)** :

A l'issue de la formation, les participants disposeront d'une formation complète, théorique et pratique, validée par un diplôme universitaire de médiateur.

---

### Programme

**Module 1 : 19 et 20 novembre 2020**

**Le cadre de la médiation et les modes alternatifs de règlement des différends** : les différents MARD ; l'accord en médiation conventionnelle et institutionnelle ; les bonnes pratiques européennes en médiation ; nécessité, importance et rôle du cadre ; codes et chartes de déontologie ; champ d'application et limites de la médiation.

**Module 2 : 17 et 18 décembre 2020**

**Posture et outils fondamentaux du médiateur** : engagement physique, émotionnel et intellectuel du médiateur ; écoute ; reformulation ; art de poser des questions et de relancer ; travailler les conditions de la confiance ; créer un climat coopératif ; bon usage des apartés.

**Module 3 : 7 et 8 janvier 2021**

**Les médiations inter-entreprises** : spécificités ; enjeux ; convaincre les parties d'aller en médiation ; les étapes de la médiation ; point de bascule et travail sur les solutions ; techniques de négociation ; rôle des entretiens individuels ; conclusion et après médiation.

**Module 4 : 4 et 5 février 2021**

**Management de crise** : prévenir, analyser, accompagner les crises ; comprendre les effets transformatifs du conflit et en saisir les opportunités ; monter une cellule de crise.

#### **Module 5 : 11 et 12 mars 2021**

**Médiation interne dans une organisation** : environnement juridique ; spécificités et marges de manœuvre ; asseoir avec tact son autorité comme médiateur ; gérer les médiations avec pluralité et diversité d'acteurs ; appréhender les tensions dans une équipe entière ; médiation de projet ; médiation dans un contexte de changement.

#### **Module 6 : 8 et 9 avril 2021**

**Des outils de la négociation raisonnée à la négociation collaborative et collective** : esprit de la médiation ; postures, attitudes, éthique du médiateur ; apport des différentes philosophies et des techniques amiables en Afrique et en Asie notamment.

#### **Module 7 : 20 et 21 mai 2021**

**Médiation et approche systémique** : méthode et outils d'analyse ; mieux identifier les demandes des acteurs ; modéliser une situation pour améliorer sa distanciation en tant que médiateur ; soutenir un changement ou un réajustement du système.

#### **Module 8 : 17 et 18 juin 2021**

**Analyses et échanges autour des grands principes de la médiation**, à partir de courtes vidéos d'acteurs du monde de la médiation.

**Examen écrit : mercredi 7 avril 2021 : 15h30-17h30 à l'ICP - Paris 6ème**

---

**Moyens pédagogiques et méthodes d'enseignement utilisés**: approches multiples permettant aux médiateurs de disposer de références et d'outils pour mener à bien une médiation. Alternance équilibrée entre théorie et pratique avec de nombreuses mises en situation. Partage d'expériences.

L'obtention du diplôme suppose :

- la participation **obligatoire** à chacun des modules ;
- la rédaction d'une fiche de lecture et d'un livret de bord ;
- la présentation à un examen écrit en fin de parcours ;
- la rédaction d'un mémoire.

**Évaluation** : à l'issue de chaque module, l'IGPDE fournit aux participants un questionnaire d'évaluation.

**Présence des stagiaires** : une feuille d'émargement est signée par les participants en début de chaque demi-journée.

Une **attestation** de fin de formation est fournie à la demande du participant dès lors qu'il a assisté à la totalité des modules.

**Informations** auprès de votre conseiller formation ou, le cas échéant, du département Relation avec la clientèle RECIT de l'IGPDE tél. :01 57 53 22 22 [info.igpde@finances.gouv.fr](mailto:info.igpde@finances.gouv.fr)



#### **Démarche Qualité**

L'IGPDE est certifié ISO 9001 pour ses activités de formations catalogue et spécifiques ainsi que ses préparations aux concours.